

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION MIDI-PYRENEES

ÉDITION GRANDES CULTURES

Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue Saint-Jean ● BP 19 ● 31131 BALMA Cedex
Tél (61) 24.06.51

PUBLICATION PÉRIODIQUE
Abonnement annuel : *100 F*
Sous-régisseur Recettes D.D.A. Hte-Gne
CCP : *8612-11 R Toulouse*

I.S.S.N. : 0752-2053

BULLETIN N° 10 DU 10 JUIN 1985

CEREALES

BLE

▶ ***Stades végétatifs***

Floraison à début maturation (11-1- grains laiteux) en toutes régions, excepté les zones d'altitude, dans l'Aveyron en particulier.

▶ ***Situation sanitaire***

Evolution très importante des populations de pucerons présents sur épis dans plus de 60 % des situations, atteignant très souvent de forts taux d'infestation (50 % d'épis colonisés).

▶ ***Préconisations***

*Dans les parcelles **n'ayant pas dépassé le stade grains laiteux** (11-1), il est conseillé **d'intervenir rapidement** lorsqu'on observe au moins 1 épi sur 2 attaqué par les pucerons.*

Liste des produits utilisables

Matière active	Produit commercial	Dose de produit commercial/ha
phosalone	ZOLONE LIQUIDE ZOLONE FLO AZOFENE	1,75 l 1,23 l 1,2 l
bromophos	NEXION EC 40 SOVI NEXION 25 RHODIANEX	1,0 l 1,5 l 1,5 l
endosulfan	THIODAN 35 CE	1,5 l
pirimicarbe	PIRIMOR G	0,25 kg
endosulfan + thiométon	SERK	1,5 l
endosulfan + dialiphos	FENDIK	1,5 l
éthiophencarbe + oxydéméton méthyl	CRONETON MR	1,0 l
deltaméthrine	DECIS	0,25 l
fenvalérate	SUMICIDIN 10	0,35 l
alphaméthrine	FASTAC	0,3 l

P.1/18

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de MIDI-PYRÉNÉES Le Directeur-Gérant J. TOUZEAU C.P.P.A.P. N° 532 AD

ORGE

▶ *Stades végétatifs*

11-1 à 11-2 (grain farineux, mou) en toutes situations.

▶ *Préconisation*

Toute intervention insecticide ou fongicide est inutile.

MAIS

VERS GRIS

Des dégâts de vers gris ou noctuelles sont observés sur des cultures semées vers la fin avril.

Une intervention est possible *dès l'observation des tout premiers dégâts.*

Choisir un produit indiqué dans le dépliant adressé avec le bulletin n° 7 du 25 avril 1985.

PYRALE

Le premier vol de la Pyrale du maïs a débuté la première semaine de juin.

Une intervention insecticide contre ce ravageur est prématurée. Attendre de nouvelles informations.

LUZERNE PORTE-GRAINES

Avec la participation de la F.N.A.M.S.

CECIDOMYIE DES FLEURS

▶ Cultures non précoupées

Réaliser la deuxième intervention.

Celle-ci doit suivre de 12 à 15 jours le traitement préconisé dans notre bulletin n° 9 du 3 juin.

Utiliser le fenvalérate (SUMICIDIN 10 à 0,3 l/ha).

▶ Cultures précoupées

• Précoupes précoces du mois d'avril

Réaliser la première intervention à partir du 15 juin.

Utiliser le fenvalérate (SUMICIDIN 10 à 0,3 l/ha) classé "non dangereux pour les abeilles".

Effectuer le traitement en soirée pour éviter tout risque sur les insectes pollinisateurs et renforcer l'efficacité du traitement.

• Précoupes de mai

Attendre pour intervenir.

*

* *

*